

Eurazeo PME

Compte-rendu de la politique d'engagement actionnarial

1/ Suivi de la stratégie, des performances financières et non-financières, des risques, de la structure du capital, de l'impact social et environnemental et du gouvernement d'entreprise :

La section démarche RSE de notre site Internet www.eurazeo-pme.com ainsi que le rapport intégré disponible sur ce même site détaillent concrètement l'ensemble des actions mises en œuvre par Eurazeo PME sur ces thématiques.

2/ Le dialogue avec les sociétés détenues :

En tant qu'actionnaire majoritaire et actif, Eurazeo PME accompagnent les sociétés de son portefeuille pour accélérer leur transformation en leur apportant des moyens financiers et notre expertise. L'internationalisation, la digitalisation et l'économie collaborative ont un impact direct sur notre business model et sur celui de nos participations.

Au-delà de notre expertise financière, nous avons développé une relation proche avec nos participations à travers les réunions périodiques organisées avec le management ainsi que les Conseils de Surveillance et les Comités d'Audit au sein desquels nous sommes un acteur majeur.

3/ L'exercice des droits de vote :

Eurazeo PME est présent dans l'ensemble des Conseils de Surveillance de ses participations. Nous avons pris part à l'ensemble des décisions qui nous ont été proposées. Les droits de vote ont été exercés dans le meilleur intérêt des sociétés et donc, des investisseurs de nos fonds.

Notons qu'Eurazeo PME ne détient pas de sociétés cotées et n'a pas fait appel à des conseillers en vote.

4/ La coopération avec les autres actionnaires :

La coopération avec les autres actionnaires s'est matérialisée par les décisions prises au sein des instances de nos participations.

5/ La communication avec les parties prenantes pertinentes :

Le section démarche RSE de notre site Internet www.eurazeo-pme.com ainsi que le rapport intégré disponible sur ce même site détaillent concrètement l'ensemble des actions mises en œuvre par Eurazeo PME sur ces thématiques.

6/ La prévention et la gestion des conflits d'intérêts réels ou potentiels :

Le Code de Conduite et de Déontologie présente le dispositif en œuvre au sein d'Eurazeo PME en matière de prévention et gestion des conflits d'intérêts.

Aucun conflit d'intérêts avérés sur la période considérée.